INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

Données sociodémographiques en bref

Février 2013 | Volume 17, numéro 2

Conciliation études-travail : les étudiants québécois s'investissent davantage dans un emploi rémunéré pendant leurs études que l'ensemble de leurs homologues canadiens

par Marc-André Gauthier et Marie-Pier Labrie[1]

La conciliation études-travail tend à s'imposer comme la norme plutôt que l'exception pour de nombreux étudiants[2], une tendance qui s'observe dans de nombreux pays (Moulin et coll. 2011). Les plus récentes données de l'*Enquête sur la population active* (EPA) révèlent que le Québec n'échappe pas à cette tendance, bien au contraire. Cette intensification de la participation représente depuis plusieurs années déjà une source de préoccupation pour le Conseil supérieur de l'éducation (1995) qui y voit certains risques pour la réussite scolaire lorsque le travail occupe de nombreuses heures dans la vie d'un étudiant à temps plein. La présente analyse a pour objectif de donner un aperçu de la situation qui prévaut au Québec en matière de taux de participation au marché du travail et du temps de travail hebdomadaire des étudiants au cours des mois d'étude. Afin de fournir un éclairage supplémentaire à quiconque s'intéresse à cette question, les données québécoises sont comparées à celles des autres provinces canadiennes.

Avec une augmentation importante de l'emploi pendant l'année scolaire au cours des années 2000, les étudiants du Québec affichent des taux d'emploi parmi les plus élevés au Canada

TABLE DES MATIÈRES

Conciliation études-travail : les étudiants québécois s'investissent davantage dans un emploi rémunéré pendant leurs études qu'... l'ensemble de leurs homologues canadiens 1

Les écarts de fécondité selon la situation conjugale au Québec 6

La participation associative chez les personnes âgées de 55 ans ou plus 11

Les données les plus récentes sur la participation à l'emploi pendant les mois d'étude indiquent clairement que les étudiants québécois à temps plein se démarquent de leurs homologues du reste du Canada (tableau 1). En 2010 et 2011, ces derniers ont affiché les plus hauts taux d'emploi au pays, soit 43 % et 42 %, une situation inédite depuis que cette information est compilée par l'EPA. Sur une base quinquennale, le Québec affiche un taux d'emploi moyen se rapprochant de la valeur de 2011, soit 4 points de

Note méthodologique

Réalisée sur une base mensuelle, l'*Enquête sur la population active* procure un suivi de la participation au marché du travail des étudiants depuis 1976. Cet article traite exclusivement des étudiants à temps plein de 15 à 24 ans. L'EPA détermine ce statut en demandant au répondant s'il est inscrit « étudiant à temps plein » selon les critères de son institution d'enseignement. Ce classement dépend du nombre de cours inscrits et non du nombre d'heures de cours par semaine. Les données de cette analyse sont calculées sur la base des mois d'étude, soit des mois de septembre à avril. Les heures de travail correspondent aux heures effectivement travaillées par les étudiants à tous leurs emplois au courant de la semaine précédant la réalisation du sondage. Les estimations relatives au taux d'emploi qui sont présentées ont été soumises à une évaluation des coefficients de variation afin d'en apprécier la qualité et la représentativité. À moins d'indication contraire, seules les données affichant un coefficient de moins de 15 % ont été publiées dans le présent article.

1. Respectivement de la Direction des statistiques sociodémographiques et de la Direction de la méthodologie et de la qualité. Les auteurs tiennent à remercier Suzanne Asselin de la Direction des statistiques sociodémographiques et Patrice Gauthier de la Direction des statistiques du travail et de la rémunération pour leurs commentaires sur la version préliminaire du texte.

2. Le genre masculin est uniquement utilisé à des fins d'allégement du texte.

pourcentage de plus que la moyenne canadienne (39 %) et pratiquement équivalent à celui du Manitoba, province où l'on observe le résultat le plus élevé à ce chapitre au cours de cette période (44 %). Quant à la tendance générale prévalant au cours de ces années, les données de l'EPA suggèrent que l'emploi étudiant au Canada est entré dans une phase de contraction à la suite de la crise financière de 2008. Or ce repli de l'emploi n'est perceptible que durant l'année 2009 au Québec. Dès l'année suivante, les étudiants québécois connaîtront un rebond de leur participation à l'emploi.

Lorsqu'on évalue les résultats antérieurs, on ne peut que souligner l'ampleur de la progression qu'a connue l'emploi étudiant au Québec des années 1980 à 2000 (figure 1). Calculé sur une base décennale, le taux d'emploi moyen passe de 27 % à 40 %; la majeure partie de ce gain s'effectue au cours de 2001-2010, un saut qu'illustre très bien la figure. Le Québec a donc réalisé un rattrapage significatif par rapport à la moyenne canadienne qui est demeurée plutôt stable, soit aux environs de 35 % jusqu'au tournant des années 2000, avant de progresser à 38 % au cours de la décennie 2000.

La dynamique nationale de l'emploi étudiant au cours des 30 dernières années se caractérise par des écarts entre l'Est et l'Ouest : à l'est de l'Ontario, les provinces affichent des taux d'emploi relativement faibles avant de connaître une importante progression au cours de la dernière décennie, alors que dans les provinces de l'Ouest (incluant l'Ontario), les taux d'emploi demeurent relativement élevés et connaissent de plus faibles avancées durant cette même période.

Tableau 1
Taux d'emploi chez les étudiants à temps plein de 15 à 24 ans pendant les mois d'étude selon la province, Canada, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011	Moyenne
			%			
Terre-Neuve-Labrador	25,2	26,6	26,6	28,4	27,5	26,9
Île-du-Prince-Édouard	42,1	40,9	36,5	37,5	37,8	39,0
Nouvelle-Écosse	39,8	39,2	38,8	38,9	35,3	38,4
Nouveau-Brunswick	35,7	39,3	35,1	31,1	32,1	34,7
Québec	**42,0**	**44,5**	**40,8**	**43,1**	**42,3**	**42,5**
Ontario	40,2	39,1	35,4	34,5	33,8	36,6
Manitoba	47,0	47,1	42,1	40,8	40,6	43,5
Saskatchewan	44,7	44,2	41,8	38,7	37,9	41,5
Alberta	41,9	45,3	40,9	38,1	40,1	41,3
Colombie-Britannique	40,7	41,5	36,1	34,5	33,7	37,3
Canada	40,9	41,5	37,6	37,1	36,6	38,7

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, CANSIM, tableau 282-0002, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les étudiants québécois consacrent en moyenne 15 heures de leur semaine à l'occupation d'un emploi rémunéré, mais nombreux sont ceux qui travaillent plus longtemps

Si le taux de participation des étudiants à l'emploi rémunéré représente une variable incontournable à considérer relativement à l'enjeu de la réussite scolaire, l'intensité de cette participation apparaît une variable encore plus névralgique pour nombre d'intervenants du monde de l'éducation. Dans leur volonté de limiter les effets délétères du travail sur la réussite académique et la persévérance scolaire, fédérations étudiantes et commissions scolaires tendent à s'entendre sur une limitation du travail rémunéré à 15 heures par semaine. Quoique cette commune recommandation soit issue de différentes recherches sur le sujet, un court survol de la littérature permet de confirmer ce qu'a observé Dagenais et coll. (1999) et le Conseil supérieur de l'éducation (1995 : 68 et 2000 : 39), à savoir que la relation à

Figure 1
Taux d'emploi chez les étudiants à temps plein de 15 à 24 ans durant les mois d'étude selon la province, Canada, 1981-2010 (moyennes décennales)

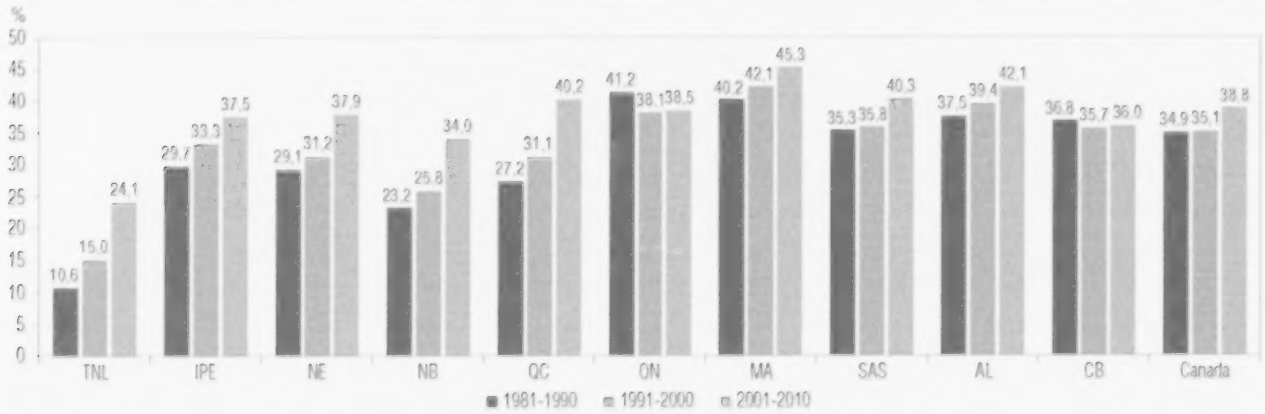

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, CANSIM, tableau 282-0002, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

établir entre le travail et la réussite scolaire est complexe, une relation qui doit notamment tenir compte d'un ensemble de variables sociologiques telles que l'âge et le sexe, et, d'autre part, qu'il n'existe pas de consensus eu égard à la fixation d'un seuil d'heures de travail critique[3] (Moulin *et* coll., 2011; DeSimone, 2008).

Moulin et coll. (2011) souligne que les recherches ont eu tendance à déplacer ce seuil au fil des années, c'est-à-dire le niveau d'intensité où les effets négatifs du travail se font clairement sentir. De 15 heures au début des années 1990, il se situerait actuellement autour de 25 heures (Moulin et coll., 2011). Schématiquement, l'effet des heures travaillées sur la réussite et la persévérance scolaire se lit comme un « U » inversé. Avant d'atteindre le sommet de la courbe, le travail entraîne plus ou moins de conséquences négatives et peut même agir positivement sur les études. Dépassé un certain nombre d'heures de travail, l'emploi deviendrait un fardeau trop lourd à porter pour l'étudiant.

Cette augmentation du seuil critique n'est probablement pas étrangère au rapide accroissement du nombre d'heures travaillées par les étudiants québécois durant les mois d'études. En 2011, les étudiants âgés de 15 à 24 ans consacraient en moyenne 14 heures par semaine à un travail rémunéré, soit près d'une heure de travail de plus que la moyenne des autres provinces. Le décalage entre la situation québécoise et celle du reste du Canada apparaît d'une manière encore plus probante lorsqu'on compare les décennies 1990 et 2000 (figure 2). Avec des moyennes respectives de 13,7 et 14,7 heures de travail hebdomadaire, contre 13,0 et 13,6 pour le reste du Canada, la problématique de la conciliation études-travail semble toucher tout particulièrement les étudiants québécois.

Le commerce de détail, un secteur de l'industrie requérant généralement une main-d'œuvre peu qualifiée, a certainement joué un rôle clé dans la hausse des taux d'emploi des étudiants. En effet, ce secteur connaîtra une effervescence particulière au Québec durant les années 1990-2000. Comme le dénote Usalcas, cette croissance de l'économie de la consommation, combinée à celle des services de restauration et de l'hébergement, s'accompagnera par l'embauche massive de jeunes (Usalcas, 2005 : 10).

En 2011, plus de la moitié des étudiants québécois au travail (15-24 ans) disaient travailler dans les secteurs du commerce de détail (32,5 %) et de l'hébergement et des services de restauration (20,7 %[4]).

Si l'on revient à la figure 2, il est intéressant de s'attarder sur la croissance des heures travaillées durant les années 2000, un phénomène s'observant partout au Canada à quelques nuances près. En effet, les étudiants ont allongé de 5 % leur semaine de travail pendant cette période. Du côté des étudiants québécois, l'heure supplémentaire qu'ils consacrent à leur emploi par rapport à la décennie précédente représente un allongement de 7 % de leur semaine de travail. Ce changement ne serait pas sans conséquence sur leurs conditions de vie, surtout lorsqu'on prend acte de l'horaire fort chargé avec lequel doivent composer nombre de ces jeunes (Marshall, 2007).

La hausse du temps de travail chez les étudiants vient contredire la diminution des heures de travail observée chez l'ensemble des jeunes de 15 à 24 ans. Le passage d'environ 31 à 25 heures[5] de travail hebdomadaire chez ce groupe découle essentiellement de l'augmentation du taux de fréquentation scolaire et de la hausse

Figure 2

Nombre d'heures de travail hebdomadaire moyen chez les étudiants à temps plein de 15 à 24 ans selon la province, Canada, 1981-2010 (moyennes décennales)

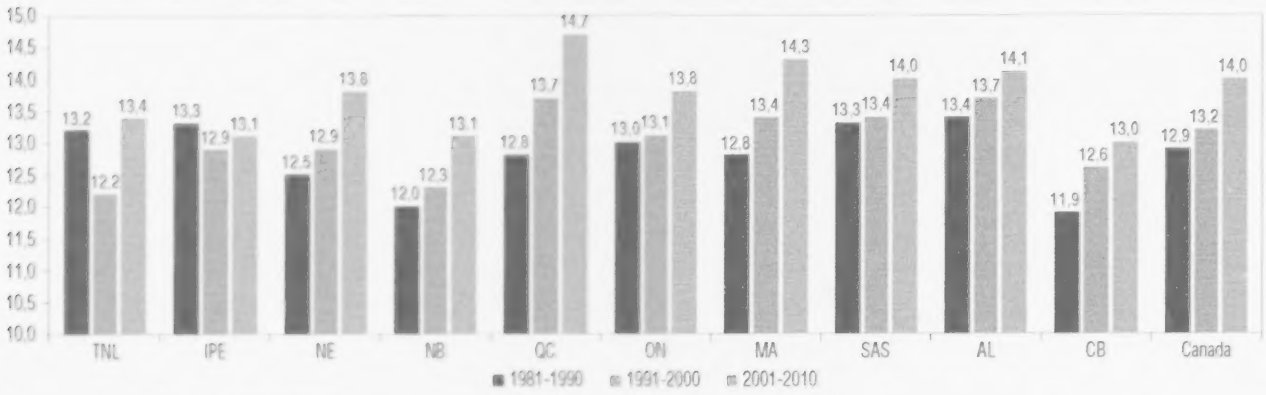

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. La recherche et le Conseil supérieur de l'éducation tendent toutefois à s'entendre sur ce point : à faible intensité, le travail rémunéré ne représente pas nécessairement un problème, voire il peut participer à l'amélioration du rendement scolaire en constituant notamment une source de motivation pour les étudiants peu motivés par les études (Conseil supérieur de l'éducation, 1995 : 72) ou même en agissant sur la capacité de l'étudiant à gérer son horaire (DeSimone, 2008 : 1).

4. Coefficient de variation estimé entre 15 % et 25 %, à interpréter avec prudence.

5. Ces chiffres correspondent respectivement aux moyennes d'heures de travail calculées de 1976 à 1986 et de 2001 à 2011. Ce calcul s'applique aussi pour l'évolution du nombre d'heures de travail chez les non-étudiants telle que mentionnée plus bas.

de la participation à l'emploi des étudiants. En effet, de 1976 à 2011, le taux de fréquentation scolaire est passé de 39 % à 61 %[6] et le poids des étudiants en emploi dans ce groupe d'âge est passé de 13 % à près de 50 % (47 %). Considérant que la grande majorité de ces derniers travaillent à temps partiel, l'accroissement de leur présence sur la scène de l'emploi a eu pour effet direct de diminuer le temps de travail chez ce groupe d'âge. L'évolution du nombre d'heures de travail chez les non-étudiants atteste ce constat : sur 35 ans, on n'observe qu'une légère diminution du nombre d'heures travaillées, celui-ci passant de 35 à 33 heures[7].

La contribution des étudiants à la réduction du temps de travail chez la population des jeunes de 15 à 24 ans est en partie contrebalancée par l'accroissement de leur nombre d'heures de travail hebdomadaire à plus de 14 h en moyenne. Cette moyenne cache cependant certaines réalités, notamment celle que certains étudiants exécutent plus de 15, voire plus de 25 heures de travail par semaine. Le tableau 2 reprend ces indicateurs afin de présenter un portrait de ces jeunes se retrouvant dans une situation potentiellement nuisible pour leur réussite scolaire.

Tableau 2
Proportion des étudiants à temps plein selon l'âge et le nombre d'heures travaillées durant les mois d'étude, Québec, 1981-2010 (moyennes décennales)

	Les deux sexes		
	15-19 ans	20-24 ans	15-24 ans
	%		
15 heures et plus*			
2001-2010	44,9	59,4	51,1
1991-2000	38,7	57,3	46,0
1981-1990	34,9	49,2	39,1
25 heures et plus*			
2001-2010	7,3	17,3	11,6
1991-2000	6,7	15,3	10,1
1981-1990	6,4	14,1	8,7

* Ces catégories sont inclusives. Ce faisant, un étudiant travaillant 26 heures par semaine se retrouve dans les deux catégories. Ces catégories doivent précisément être comprises comme des indicateurs d'un niveau d'intensité de travail investi par les étudiants et non comme une échelle de distribution des étudiants en fonction du nombre d'heures travaillées.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La proportion des étudiants de 15 à 24 ans travaillant 15 heures et plus s'est accrue d'environ 6 points de % par décennie depuis les années 1980. Pendant les années 2000, un étudiant à temps plein sur deux consacre 15 heures et plus à un emploi. Cet accroissement est particulièrement notable chez les jeunes de 15 à 19 ans, alors que chez ceux de 20 à 24 ans, après avoir connu un saut d'environ 8 points de % entre les années 1980 et 1990, la proportion d'entre eux consacrant 15 heures de travail et plus par semaine a stagné au cours de la décennie suivante à environ 59 %. Quant aux étudiants travaillant 25 heures et plus, il n'est pas surprenant de constater que les jeunes de 20 à 24 ans sont proportionnellement plus nombreux à faire partie de cette catégorie. Si la progression apparaît ici moins prononcée sur trois décennies, le passage de 14 % à 17 % correspond tout de moins à l'ajout de 11 000 étudiants qui consacrent une telle partie de leur temps hebdomadaire à l'occupation d'un emploi depuis les années 1980.

Les étudiants ont tendance à effectuer un nombre d'heures de travail hebdomadaire plus élevé que les étudiantes

L'âge et le sexe s'avèrent des variables déterminantes à considérer lorsque vient le temps de dresser un portrait adéquat de la réalité du travail rémunéré chez les étudiants. L'analyse des données de l'EPA révèle que si le taux d'emploi est plus élevé chez les étudiantes depuis le tournant de l'an 2000, les étudiants ont en revanche tendance à travailler un plus grand nombre d'heures que ces dernières, et ce, tous groupes d'âge confondus (tableau 3).

Au cours de la dernière décennie, les étudiants ont travaillé environ une heure de plus par semaine que les étudiantes (respectivement 15,3 et 14,3 heures). La différence s'établit à un peu moins de deux heures chez les étudiants de 20 à 24 ans (1,6 h), soit la catégorie d'âge où l'on observe les valeurs les plus élevées : près de 18 heures de travail chez les étudiants et 16 heures chez les étudiantes. Si les étudiants consacrent le plus grand nombre d'heures de travail, le rythme d'augmentation du temps de travail pendant ces trois décennies est toutefois supérieur chez les étudiantes : celles de 15 à 24 ans consacrent environ 20 % plus de temps au travail que durant les années 1980 comparativement à un peu plus de 10 % chez les étudiants.

Les données les plus récentes indiquent clairement que les étudiants sont proportionnellement plus nombreux à former la catégorie d'étudiant travailleur « à risque », comme l'illustre le tableau suivant (tableau 4).

Les différences les plus saillantes se retrouvent chez les jeunes travaillant 25 heures et plus. Alors que 8 % des étudiantes ayant un emploi affirmaient faire partie de ce groupe, ils étaient 12 % du côté des étudiants. La différence apparaît aussi prononcée chez les étudiants de 20 à 24 ans. Mais ce sont principalement ceux âgés de 15 à 19 ans qui attirent ici l'attention. En effet, les étudiants de ce groupe d'âge semblent plus nombreux que les étudiantes à travailler 25 heures et plus : 8 % des étudiants à l'emploi faisant partie de cette catégorie contre 5 % des étudiantes.

6. Taux de fréquentation scolaire à temps plein, calculé à partir de Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, CANSIM, tableau 282-0095.

7. Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3

Nombre d'heures de travail hebdomadaire moyen chez les étudiants à temps plein pendant les mois d'étude selon le groupe d'âge, Québec, 1981-2010 (moyennes décennales)

	15-19 ans			20-24 ans			Total		
	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes
2001-2010	13,7	13,0	13,3	17,5	15,9	16,6	15,3	14,3	14,7
1991-2000	12,7	11,8	12,2	16,7	15,5	16,1	14,3	13,3	13,8
1981-1990	12,4	11,1	11,8	15,9	14,1	15,1	13,5	12,0	12,8

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4

Proportion d'étudiants à temps plein selon le nombre d'heures travaillées, le sexe et l'âge, Québec, 2011

	Hommes			Femmes			Deux sexes		
	15-19 ans	20-24 ans	Total	15-19 ans	20-24 ans	Total	15-19 ans	20-24 ans	Total
					%				
15 heures et plus	42,2	62,1	51,1	40,1	56,0	47,2	41,0	58,6	48,8
25 heures et plus	8,1	17,0	12,1	4,9	12,4	8,2	6,2	14,3	9,8

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Conclusion

Les étudiants québécois sont proportionnellement plus nombreux que leurs homologues du reste du Canada à participer au travail rémunéré durant les mois d'étude, et ils ont tendance à consacrer un plus grand nombre d'heures de travail que ces derniers. Au cours des années 2000, 40 % des étudiants québécois à temps plein âgés de 15 à 24 ans occupaient un travail rémunéré. Ce haut niveau de participation à l'emploi se traduit par près de 15 heures de travail hebdomadaire, soit environ une heure de plus de ce qui est observé chez les étudiants des autres provinces.

Environ la moitié des étudiants de 15 à 24 ans travaillent 15 heures et plus par semaine, ce qui représente une forte progression par rapport aux décennies précédentes. Les données les plus récentes montrent que 6 % des jeunes de 15 à 19 ans en emploi travaillaient plus de 25 heures par semaine. Cette proportion s'élève à 14 % chez ceux de 20 à 24 ans. Il importe toutefois de rappeler l'absence de consensus sur la relation existant ou non entre le temps de travail et la réussite scolaire. Ces constats doivent donc être interprétés avec prudence.

Références

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (1995). *Des conditions de réussite au collégial. Réflexion à partir de points de vue étudiants*, Avis au ministre de l'Éducation, Québec, Conseil supérieur de l'éducation, p. 68-74.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (2000). *Réussir un projet d'études universitaires : des conditions à réunir*, Avis au ministre de l'Éducation, Québec, Conseil supérieur de l'Éducation p. 39-40.

DAGENAIS, Marcel et coll. (1999). « Travail pendant les études et abandon scolaire : causes, conséquences et politiques d'intervention », Hull, Développement des ressources humaines Canada, n° de catalogue : MP32-29/99-5F, 74 pages.

DESIMONE, Jeffrey S. (2008). « The Impact of Employment During School on College Student Academic Performance », *National Bureau of Economic Research*, Working paper.

MARSHALL, Katherine (2007). « La vie bien chargée des adolescents », Statistique Canada, n°75-001-XIF au catalogue.

MOULIN, Stéphane et coll. (2011). « Intensité du travail salarié et abandon des études universitaires au Canada. Une perspective longitudinale », dans *Recherches sociologiques et anthropologiques*, n°42-2, p.51-72.

USALCAS, Jeannine (2005). « Les jeunes et le marché du travail », Statistique Canada, n°75-001-XIF au catalogue.

Les écarts de fécondité selon la situation conjugale au Québec

par Martine St-Amour[1]

Le Québec affiche une proportion de naissances hors mariage parmi les plus élevées au monde. Depuis le milieu des années 2000, cette part est d'un peu plus de 60 %. Cette situation est grandement attribuable au fait qu'une proportion importante des femmes en âge d'avoir des enfants vivent désormais en union libre avec leur conjoint. Mais qu'en est-il de la fécondité des femmes qui choisissent cette forme d'union? Dans quelle mesure diffère-t-elle de la fécondité des femmes mariées? Cet article propose de comparer la fécondité selon la situation conjugale à partir des données des recensements de 1996, 2001 et 2006. La comparaison met l'accent sur les femmes mariées et en union libre, mais des données sur les femmes qui ne vivent pas avec un conjoint sont aussi présentées.

Figure 1

Répartition des femmes en âge d'avoir des enfants selon la situation conjugale, par groupe d'âge, Québec, 1996 et 2006

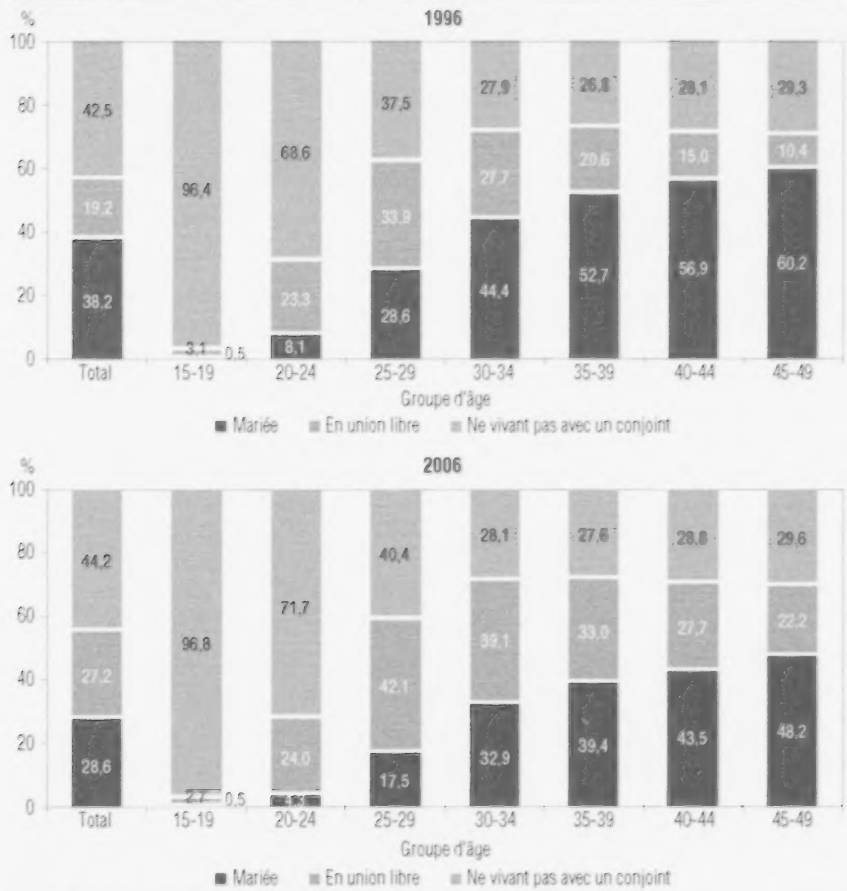

Note : Sont exclues les résidentes non permanentes et les femmes recensées en logement collectif.

Source : Statistique Canada, fichiers des microdonnées détaillées des recensements de 1996 et 2006, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les femmes en union libre sont plus nombreuses que les femmes mariées dans les groupes d'âge les plus féconds...

Avant de s'intéresser aux variations de la fécondité selon la situation de couple, il est pertinent de décrire le profil conjugal des femmes en âge d'avoir des enfants, soit les 15-49 ans. La figure 1 montre l'évolution, entre 1996 et 2006, de la proportion d'entre elles qui sont mariées, en union libre ou qui ne vivent pas avec un conjoint. On peut voir que dans l'ensemble, la part des femmes qui ne vivent pas avec un conjoint est un peu plus élevée en fin de période. C'est dans la vingtaine que cette tendance est la plus marquée, une situation qui résulte d'une formation plus tardive des couples. Le changement le plus manifeste concerne toutefois la forme des unions, plus précisément la popularité grandissante de l'union libre au détriment du mariage. En 1996, 38 % des femmes âgées de 15 à 49 ans étaient mariées, alors que 19 % d'entre elles vivaient en union libre. Dix ans plus tard, ces deux proportions sont presque équivalentes : 29 % des femmes sont mariées et 27 % sont en union libre. Soulignons par ailleurs que dans les groupes d'âge où la fécondité est la plus élevée, soit chez les 25-29 ans et les 30-34 ans, les femmes en union libre surpassent les femmes mariées en fin de période. Le portrait était un peu différent en 1996, alors que les femmes mariées étaient encore les plus nombreuses chez les 30-34 ans.

L'effet de la montée de l'union libre sur la progression des naissances hors mariage est mis en évidence à la figure 2. Celle-ci présente la répartition des enfants de moins d'un an selon la situation conjugale de leur mère en 1996, 2001 et 2006. En 1996, environ la moitié des enfants (49 %) vivaient avec une mère mariée. Dix ans plus tard, cette part

1. L'auteure remercie ses collègues Chantal Girard et Frédéric F. Payeur pour leurs commentaires sur la version préliminaire du texte.

est descendue à 39 %. Les enfants dont la mère ne vit pas avec un conjoint sont demeurés assez peu nombreux durant cette période, leur part ayant même connu une légère baisse, passant de 9 % en 1996 à 7 % en 2006[2]. La hausse de la part des naissances hors mariage découle donc strictement d'une augmentation des naissances de mères en union libre. En 1996, 42 % des enfants de moins d'un an vivaient avec une mère en union libre. En 2006, c'est un peu plus de la moitié d'entre eux, soit 54 %.

Figure 2

Enfants de moins d'un an selon la situation conjugale de la mère, Québec, 1996, 2001 et 2006

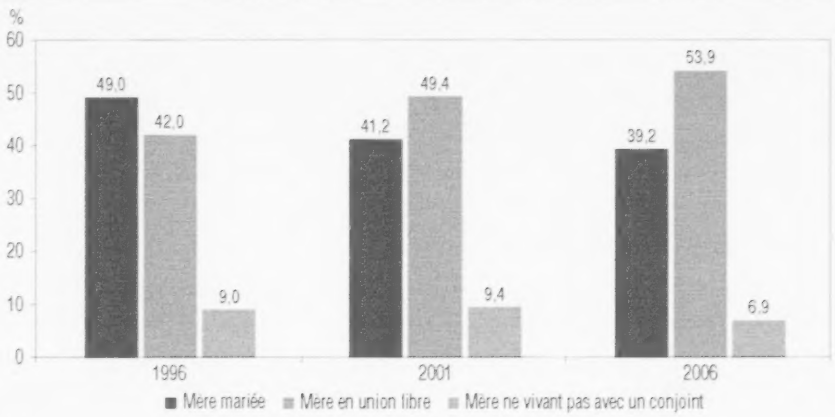

Note : Sont exclus les enfants recensés en logement collectif et ceux dont la mère est une résidente non permanente.
Source : Statistique Canada, fichiers des microdonnées détaillées des recensements de 1996, 2001 et 2006, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

...mais elles ont moins d'enfants en moyenne que les femmes mariées

Il n'est pas surprenant que les naissances attribuables aux femmes en union libre surpassent les naissances de femmes mariées si les conjointes en union libre sont plus nombreuses aux âges où se concentre la fécondité. Mais qu'en est-il de la propension respective de ces deux groupes à avoir des enfants? Jusqu'au début des années 1960, la fécondité hors mariage était marginale et était souvent le résultat de grossesses non désirées (Duchesne, 2004). La montée de l'union libre et la reconnaissance sociale et juridique de ce type d'union comme cadre de vie pour élever des enfants ont toutefois entraîné une hausse importante de la fécondité hors mariage au cours des décennies suivantes, particulièrement entre les années 1970 et 1990. S'il est désormais commun d'avoir un enfant hors mariage au Québec, des écarts subsistent toutefois entre la fécondité des femmes en union libre et celle des femmes mariées. C'est ce qui ressort de la figure 3, qui présente les taux de fécondité selon la situation conjugale par groupe d'âge, en se concentrant sur les femmes de 20 à 39 ans (voir l'encadré méthodologique ci-dessous).

Mesurer la fécondité selon la situation conjugale à partir des données de recensement

Au Québec, l'enregistrement des naissances est exhaustif. Le Registre des événements démographiques, tenu par l'Institut de la statistique du Québec, en assure la compilation continue, ce qui permet un suivi précis avec très peu de décalage dans le temps des tendances générales en matière de fécondité. L'utilisation des données du fichier des naissances présente toutefois des inconvénients lorsque l'on cherche à comparer la fécondité de différents groupes sociodémographiques. Une solution de rechange intéressante dans le cadre d'analyses comparatives consiste à recourir aux données de recensement, en appliquant la *méthode du décompte des enfants au foyer*. Un des principaux avantages de cette méthode est que le numérateur (nombre d'enfants) et le dénominateur (nombre de femmes d'âge fécond) entrant dans le calcul des taux de fécondité proviennent d'une même source de données.

La *méthode du décompte des enfants au foyer* permet d'estimer le nombre d'enfants auxquels les femmes recensées ont donné naissance au cours d'une courte période précédant le recensement. Pour ce faire, on utilise l'information sur le lien entre les membres des familles de recensement, qui permet d'associer chaque jeune enfant avec la femme la plus susceptible d'en être la mère. Lorsque la mortalité infantile est faible et que la plupart des jeunes enfants résident avec leur mère, comme au Québec, le compte d'enfants par femme ainsi obtenu se rapproche grandement du nombre d'enfants auxquels les femmes recensées ont réellement donné naissance au cours de la période considérée. Partant de là, il est possible d'estimer les taux de fécondité selon les caractéristiques que les femmes ont déclarées au recensement[1] (suite à la page suivante).

1. Pour plus de détails sur la méthode, voir entre autres St-Amour et Girard (2012), Bélanger et Gilbert (2003) et Desplanques (1993).

2. Ces proportions surpassent la part des naissances de père non déclaré. Entre le milieu des années 1990 et la fin des années 2000, la part des bulletins de naissance sur lesquels le père n'est pas déclaré est passée de 5 % à 3 %. L'écart avec les données de la figure 2 peut s'expliquer d'une part par des ruptures survenues après la naissance; d'autre part, le père peut être déclaré même s'il ne forme pas ou ne forme plus un couple avec la mère au moment de la naissance.

Mesurer la fécondité selon la situation conjugale à partir des données de recensement (suite)

La *méthode du décompte des enfants au foyer* est surtout utilisée pour étudier la fécondité selon des caractéristiques immuables, comme le pays de naissance (Street, 2009) ou la langue maternelle (Lachapelle et Henripin, 1980; Institut de la statistique du Québec, 2012). L'interprétation des résultats requiert plus de nuances lorsque la caractéristique étudiée est susceptible de changer dans le temps, comme la situation conjugale. En effet, il est possible qu'une mère ayant donné naissance à un enfant alors qu'elle était mariée ou en union libre soit séparée lors du recensement. De même, une femme en union libre peut s'être mariée, tout comme une femme sans conjoint lors de la naissance peut être en couple au moment du recensement. Afin de minimiser le nombre de transitions conjugales, les taux de fécondité calculés ici couvrent une seule année, en utilisant au numérateur le nombre d'enfants âgés de moins d'un an au moment des recensements. En moyenne, les enfants sont âgés de six mois, ce qui laisse très peu de temps à la mère pour s'être mariée, s'être séparée ou avoir formé un nouveau couple.

Le caractère changeant de la situation conjugale fait en sorte qu'il est malaisé de mesurer la fécondité totale des femmes mariées, en union libre ou ne vivant pas avec un conjoint à partir des données de recensement. C'est pourquoi seuls les taux de fécondité par groupe d'âge sont ici comparés. Ceux-ci ne doivent pas être interprétés comme les comportements que les femmes mariées, en union libre ou sans conjoint cumuleront nécessairement durant leur vie. Les taux sont présentés pour les femmes âgées de 20 à 39 ans. C'est dans cette tranche d'âge que se réalise en très grande partie la fécondité. De fait, les femmes de 40 ans et plus ont une très faible fécondité, peu importe leur situation conjugale. Les femmes de 15 à 19 ans sont quant à elles très peu nombreuses à être mariées ou à vivre en union libre, ce qui rend la comparaison des comportements selon la situation conjugale hasardeuse dans ce groupe d'âge.

Figure 3

Taux de fécondité selon la situation conjugale par groupe d'âge[1], Québec, 1995-1996, 2000-2001 et 2005-2006

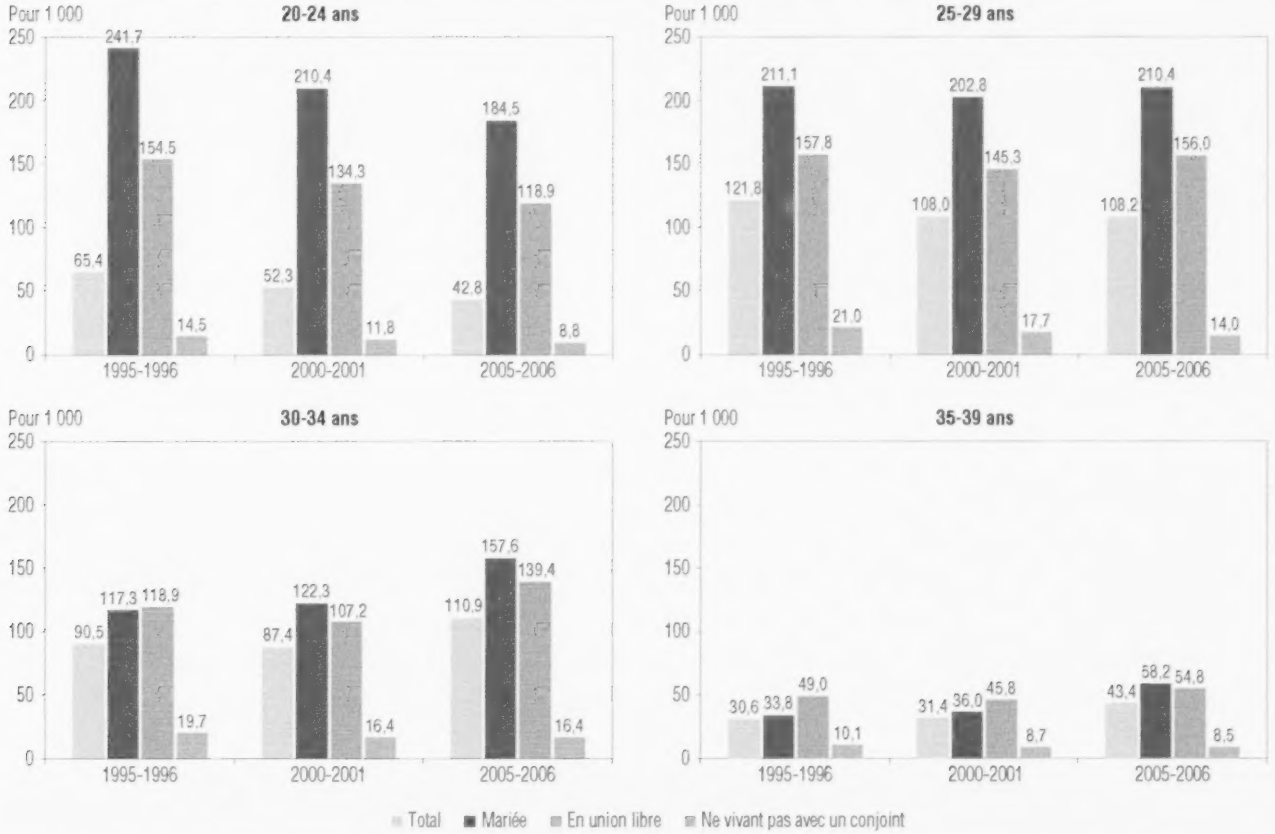

1. Situation conjugale et groupe d'âge à la fin de chaque année.

Note : Les taux ont été calculés en appliquant des facteurs d'ajustement au compte d'enfants pour tenir compte statistiquement des enfants non recensés avec leur mère et des enfants décédés avant le recensement.

Source : Statistique Canada, fichiers des microdonnées détaillées des recensements de 1996, 2001 et 2006, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

C'est surtout dans la vingtaine que la fécondité des femmes en union libre se distingue de celle des femmes mariées. Tant dans le groupe des 20-24 ans que des 25-29 ans, les conjointes en union libre font moins d'enfants en moyenne que celles qui sont mariées. Par exemple, au cours de l'année précédant le Recensement de 2006, soit l'année 2005-2006, on compte 185 naissances pour mille femmes mariées âgées de 20 à 24 ans, comparativement à 119 pour mille chez les conjointes en union libre du même groupe d'âge. L'écart est moins prononcé, mais tout de même non négligeable chez les 25-29 ans, alors que le taux se situe à 210 pour mille chez les mariées et à 156 pour mille chez les conjointes en union libre[3]. La différence entre les deux groupes s'estompe ensuite grandement dans la trentaine. Entre 30 et 34 ans, le taux de fécondité enregistré en 2005-2006 est de 158 pour mille chez les mariées et de 139 pour mille chez les conjointes en union libre. Chez les 35-39 ans, l'écart est minime (58 contre 55 pour mille).

Si on compare les données de l'année 2005-2006 à celles de l'année 1995-1996, on note que la fécondité des femmes mariées et en union libre a suivi une évolution similaire, marquée dans les deux cas par un vieillissement du calendrier de la fécondité. En effet, les taux de fécondité des deux groupes sont en baisse au début de la vingtaine, mais en hausse dans la trentaine. L'augmentation des taux dans la trentaine a cependant été un peu plus importante chez les mariées. Il faut dire que l'âge au mariage a augmenté de façon continue durant cette période (St-Amour, 2012). Il en résulte qu'une partie de la fécondité réalisée en tant que femme mariée survient à des âges plus avancés qu'auparavant. De ce fait, si la fécondité dans la trentaine était un peu moindre chez les femmes mariées que chez les conjointes en union libre en 1995-1996, ce n'est plus le cas en 2005-2006.

Comme on pouvait s'y attendre, les femmes qui ne vivent pas avec un conjoint ont quant à elle une fécondité largement inférieure à celle des femmes mariées ou en union libre dans tous les groupes d'âge. En 2005-2006, le taux de fécondité le plus élevé dans ce groupe est enregistré chez les 30-34 ans, mais il est de seulement 16 pour mille. Par ailleurs, contrairement à ce qui s'observe chez les femmes mariées et en union libre, les taux de fécondité ne sont pas en hausse dans la trentaine chez les femmes qui ne vivent pas avec un conjoint. La fécondité de ces dernières s'est plutôt réduite dans tous les groupes d'âge entre 1995-1996 et 2005-2006.

Discussion

Divers facteurs peuvent contribuer à expliquer que les femmes mariées affichent une plus forte fécondité que les femmes en union libre, surtout chez les moins de 30 ans. Il se pourrait notamment que les femmes qui se marient, en particulier à un jeune âge, valorisent davantage la maternité et priorisent la formation de la famille. C'est ce qui ressort entre autres des données d'enquêtes exploitées par Lapierre-Adamcyk et Bingoly-Liworo (2003), selon lesquelles les femmes mariées sont proportionnellement plus nombreuses à vouloir des enfants que les femmes vivant en union libre. De plus, selon cette même étude, les femmes mariées qui souhaitent devenir mères veulent un peu plus d'enfants en moyenne que les femmes non mariées.

La durée de l'union pourrait aussi contribuer à expliquer la plus forte fécondité des femmes mariées dans la vingtaine. On peut en effet supposer que les femmes mariées sont, en moyenne, depuis plus longtemps en relation avec leur conjoint que celles qui vivent en union libre, ce qui favoriserait la décision d'avoir un enfant[4].

Si les données de recensements permettent de comparer la fécondité selon la situation conjugale à un âge donné, des données de nature rétrospective sont plus appropriées pour évaluer la fécondité en tenant compte de l'ensemble du parcours conjugal. À partir des données de l'*Enquête sociale générale* de 2001 et de 2006, Bélanger, Morency et Spielauer (2010) ont pu simuler la fécondité totale des femmes nées après 1955 selon le nombre et le type d'unions qu'elles ont vécues au cours de leur vie. Il ressort de leurs résultats qu'un parcours conjugal plus complexe, caractérisé par la succession de plus d'une union, est généralement associé à une fécondité plus faible. Au-delà du nombre d'unions vécues, les femmes qui se sont mariées au moins une fois ont toutefois eu plus d'enfants que celles qui ont seulement vécu en union libre. Plus précisément, ce sont les femmes dont la première union a pris la forme d'un mariage (initialement ou après avoir vécu en union libre avec leur époux) qui ont eu le plus d'enfants en moyenne.

Conclusion

Bien qu'il soit intéressant de souligner les différences entre la fécondité des femmes mariées et en union libre, il n'en demeure pas moins qu'au Québec, la décision d'avoir un enfant dépend beaucoup plus du fait d'être en couple ou non que de la forme de l'union. Si les femmes en union libre ont une fécondité inférieure à celle des femmes mariées, elles sont tout de même responsables de plus de la moitié des naissances. En cela, le Québec se compare avec des pays comme la France et les pays scandinaves, mais se distingue d'autres pays, comme le Japon et l'Italie, où le lien entre le mariage et la parentalité reste très fort et où, de ce fait, très peu d'enfants naissent hors mariage (Hojima et Rallu, 1997; Régnier-Loilier et Vignoli, 2011). Soulignons que ces derniers pays sont parmi ceux qui affichent la plus faible fécondité de tous les pays développés.

3. La plus forte fécondité des femmes mariées dans la vingtaine s'observe autant chez les femmes nées au Canada que chez celles qui sont nées à l'étranger (données non présentées).

4. Chez les femmes plus âgées, la durée de l'union pourrait avoir l'effet inverse, car les femmes en couple depuis plus longtemps sont susceptibles d'avoir déjà eu leurs enfants.

Références

BÉLANGER, Alain, et Stéphane GILBERT (2003). « La fécondité des immigrantes et de leurs filles nées au Canada », *Rapport sur l'état de la population du Canada 2002*, Ottawa, Statistique Canada (91-209-XIF), p. 135-161.

BÉLANGER, Alain, Jean-Dominique MORENCY et Martin SPIELAUER (2010). « A Microsimulation Model to Study the Interaction between Fertility and Union Formation and Dissolution: An Application to Canada and Quebec », Canadian studies in population, vol. 37, n° 3-4, p. 339-373.

DESPLANQUES, Guy (1993). « Mesurer la disparité de fécondité à l'aide du seul recensement », Population, vol. 48, n° 6, p. 2011-2024.

DUCHESNE, Louis (2004). « La diffusion des naissances hors mariage, 1950-2003 », *Bilan démographique du Québec. Édition 2004*, Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 21-40.

KOJIMA, Hiroshi, et Jean-Louis RALLU (1997). « La fécondité au Japon et en France », *Population*, vol. 52, n° 5, p. 1143-1172.

LACHAPELLE, Réjean, et Jacques HENRIPIN (1980). *La situation démolinguistique au Canada. Évolution passée et prospective*, Montréal, Institut de recherches politiques, 391 p.

LAPIERRE-ADAMCYK, Évelyne et Germain BINGOLY-LIWORO (2003). *Attitudes à l'égard de la famille et projets de fécondité au Québec*, Montréal, Partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles, Centre interuniversitaire d'études démographiques, 69 p.

RÉGNIER-LOILIER, Arnaud, et Daniele VIGNOLI (2011). « Intentions de fécondité et obstacles à leur réalisation en France et en Italie », *Population*, vol. 66, n° 2, p. 401-432.

ST-AMOUR, Martine (2012). « Les mariages au Québec en 2011 : l'âge au premier mariage continue d'augmenter », *Coup d'œil sociodémographique*, Institut de la statistique du Québec, n° 18, 6 p.

ST-AMOUR, Martine, et Chantal GIRARD (2012). « Les écarts de fécondité selon la langue maternelle au Québec : mesure et analyse à partir des données des recensements de 1996, 2001 et 2006 », *Bilan démographique du Québec. Édition 2012*, Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 107-122.

STREET, Maria Constanza (2009). *La fécondité des femmes immigrantes (1980-2006) : une comparaison entre le Québec et le Canada*, Montréal, Institut national de la recherche scientifique, Laboratoire d'études de la population, rapport de recherche réalisé pour le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 53 p.

La participation associative chez les personnes âgées de 55 ans ou plus

par Charles Fleury[1]

Il existe plusieurs voies par lesquelles les retraités peuvent participer socialement. Par exemple, ils peuvent le faire en participant à des activités politiques, en faisant du bénévolat, en effectuant des dons de bienfaisance ou, encore, en participant à des activités associatives[2]. Un récent article a montré qu'au Québec, 27 % des personnes âgées de 55 ans et plus effectuaient du bénévolat, consacrant à ce type d'activité une moyenne de 179 heures par an[3] (Fleury, 2012). Le présent article s'intéresse à la participation associative[4] des 55 ans et plus[5], laquelle renvoie à l'adhésion et la participation des individus à des groupes, associations ou organismes (encadré 1). Il tente de mesurer l'ampleur de cette forme de participation au sein de la population québécoise âgée de 55 ans et plus, et ce, en comparaison des plus jeunes, et de dresser un profil des personnes qui participent le plus régulièrement à ce type d'activité. Une brève analyse de l'évolution de la participation associative des personnes âgées de 55 ans et plus au cours des cinq dernières années ainsi que des facteurs ayant contribué à l'augmentation ou la diminution de cette forme de participation est également faite.

Un peu plus de la moitié des personnes âgées de 55 ans et plus sont membres d'au moins une association...

Un peu plus de la moitié des personnes âgées de 55 et plus se sont engagées au sein d'une association en 2008 (figure 1). Celles-ci le font principalement au sein d'organismes culturels, éducatifs ou de loisirs (18 %), de syndicats ou d'associations professionnelles (18 %), de clubs sociaux ou fraternels (17 %), sportifs ou récréatifs (14 %), puis, dans une moindre mesure, de groupes d'appartenance religieuse (9 %), scolaires ou communautaires (8 %), d'organismes politiques (8 %) ou d'autres types d'organismes (4 %). Près de la moitié (48 %) des personnes âgées de 55 ans et plus engagées au sein d'un groupe adhèrent à plus d'une organisation (données non présentées). Parmi elles, 56 % font partie de deux groupes, 28 % de trois groupes et 16 % de quatre groupes ou plus. On ne détecte pas de différence statistiquement significative selon le groupe d'âge quant au nombre d'associations auxquelles les individus adhèrent.

Cela étant, on constate que la proportion de personnes âgées de 55 ans et plus impliquées dans une association est inférieure à celle des moins de 55 ans (53 % c. 60 %) (figure 1). Cette plus faible implication des personnes âgées de 55 ans et plus est essentiellement attribuable au fait qu'elles sont proportionnellement moins nombreuses à faire partie d'un syndicat ou d'une association professionnelle (18 % c. 34 %) et, dans une moindre mesure, d'un club sportif ou récréatif (14 % c. 23 %) ou d'un groupe scolaire ou communautaire (8 % c. 13 %). Dans les autres types d'organismes, les personnes âgées de 55 ans et plus sont, au contraire, proportionnellement plus nombreuses. C'est le cas des clubs sociaux et fraternels (17 % c. 8 %), mais également celui des organismes culturels, éducatifs ou de loisirs (18 % c. 15 %), des groupes d'appartenance religieuse (9 % c. 5 %) et des organismes politiques (8 % c. 4 %).

1. L'auteur remercie Luc Belleau de la Direction de la méthodologie et de la qualité pour son soutien méthodologique. Il remercie également Claudine Lacroix de la Direction des statistiques sociodémographiques ainsi que Monique Bordeleau et Ghyslaine Neill de la Direction des statistiques de santé pour leurs commentaires sur la version préliminaire du texte.

2. Il s'agit des quatre indicateurs retenus par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) pour rendre compte de la participation sociale des individus. Selon cet organisme, la participation sociale « renvoie à l'implication sociale des personnes et leurs interactions avec les autres ». Pour plus d'information sur la participation sociale et les indicateurs susceptibles d'en rendre compte, voir la page consacrée à la participation sociale sur le site Internet de RHDCC, à l'adresse suivante : http://www4.hrsdc.gc.ca/d.4m.1.3n@-fra.jsp?did=16 (page consultée le 17 décembre 2012).

3. Le bénévolat dont il est question dans cet article renvoie aux services fournis sans rémunération pour le compte d'un groupe ou d'un organisme. Il exclut l'aide fournie directement, c'est-à-dire sans l'entremise d'un groupe ou d'un organisme, aux personnes apparentées, aux amis, aux voisins ou à d'autres personnes. Le nombre moyen d'heures consacrées au bénévolat est calculé parmi les bénévoles seulement.

4. Nous diffuserons au cours des prochains mois des données sur la participation politique et les dons de bienfaisance sur le site Internet de l'Institut de la statistique du Québec.

5. Le présent article s'inscrit dans le cadre d'une série d'articles sur les activités des retraités dans un contexte de vieillissement démographique. La décision d'inclure les personnes âgées de 55 à 64 ans parmi la population étudiée est motivée par le fait que c'est à l'intérieur de ce groupe d'âge que s'effectue, pour la plupart des individus, la transition vers la retraite. Nous sommes conscients, néanmoins, que les personnes âgées de 55 ans et plus ne constituent pas un groupe homogène. Aussi, des analyses différenciées selon l'âge seront également faites au sein de ce groupe de personnes.

Figure 1

Taux d'adhésion et de participation[1] au sein de groupes ou d'organismes au cours des 12 derniers mois, selon l'âge[2] et le type d'organisme[3], Québec, 2008

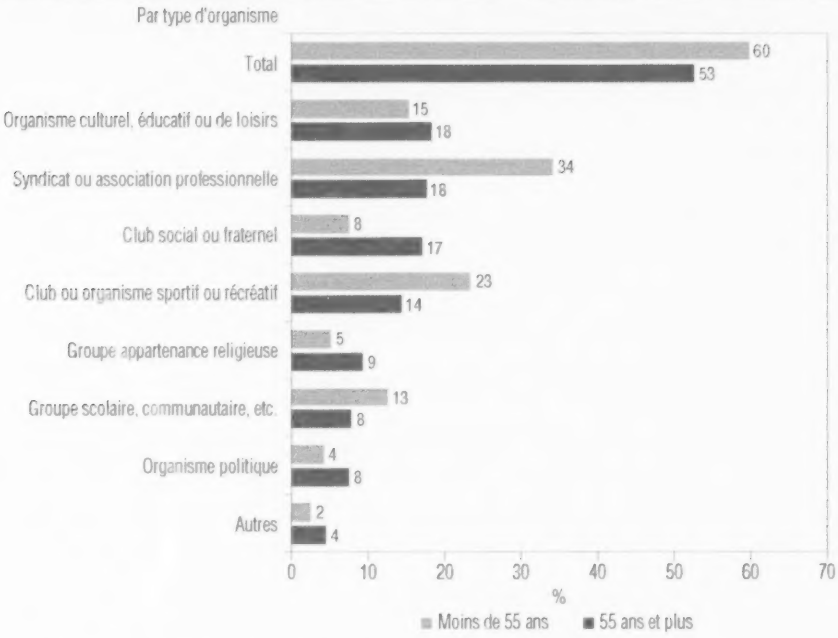

1. Parmi l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus, à l'exception des personnes qui résident à plein temps dans une institution.
2. Les différences selon l'âge sont toutes statistiquement significatives au seuil de 0,05.
3. Les organismes ne sont pas mutuellement exclusifs.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*, 2008, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

... mais tous ne participent pas régulièrement aux activités des associations

L'analyse de l'intensité de la participation aux activités des associations permet d'enrichir les observations précédentes. On constate en fait que, parmi les personnes âgées de 55 ans et plus engagées au sein d'un groupe, seulement les deux tiers ont participé régulièrement à leurs activités au cours des 12 derniers mois, 31 % l'ayant fait au moins une fois par semaine et 34 % au moins une fois par mois (figure 2). Le tiers restant l'a fait moins d'une fois par mois (22 %) ou aucune fois au cours de la dernière année (12 %).

Le taux de participation régulière est encore moins important chez les membres âgés de moins de 55 ans, lesquels ne sont que 58 % à avoir participé régulièrement à des activités associatives, 26 % l'ayant fait sur une base hebdomadaire et 32 % sur une base mensuelle (figure 2). Les 42 % restant ont participé plus irrégulièrement, 27 % l'ayant fait moins d'une fois par mois et 15 % ne l'ayant pas fait du tout au cours de la dernière année.

Méthodologie

Cette étude s'appuie sur les microdonnées à grande diffusion du cycle 22 de l'*Enquête sociale générale* (ESG), menée en 2008 auprès d'un échantillon de 20 401 personnes âgées de 15 ans et plus (à l'exclusion de celles qui résident à plein temps dans une institution) et ayant porté sur les réseaux sociaux au Canada. L'échantillon québécois comporte 3 956 répondants, parmi lesquels 1 594 sont âgés de 55 ans et plus. La précision des estimations a été calculée en tenant compte du plan de sondage de l'enquête. À cette fin, la méthode d'autoamorçage (en anglais *bootstrap*) a été utilisée. Les écarts de proportions statistiquement significatifs ont été repérés en utilisant le test du khi carré ajusté à l'aide de la méthode Sattertwhaite.

La participation associative renvoie à l'adhésion et/ou la participation des individus à des groupes ou organismes, tels les syndicats, les associations professionnelles, les organismes politiques, les organismes sportifs ou récréatifs, les organismes culturels, éducatifs ou de loisirs, les groupes d'appartenance religieuse, les groupes scolaires, les associations de quartier, les associations de citoyens et les groupes communautaires, les clubs sociaux et les sociétés fraternelles. Il peut s'agir de groupes organisés de manière officielle ou simplement de groupes de personnes se réunissant régulièrement pour faire une activité ou pour discuter. Nous distinguons la participation régulière de la participation passive ou irrégulière : la première caractérise la participation des personnes qui ont participé à des activités associatives sur une base hebdomadaire ou mensuelle; la seconde caractérise la participation des personnes qui ont participé à des activités associatives moins d'une fois par mois (voire aucune fois au cours de la dernière année).

En somme, si les personnes âgées de 55 ans et plus sont, comparativement aux plus jeunes, proportionnellement moins nombreuses à être impliquées au sein d'un groupe ou d'une association, celles qui le sont ont tendance à participer plus régulièrement aux activités associatives, 65 % d'entre elles le faisant régulièrement (au moins une fois pas mois) contre 58 % chez les plus jeunes. Fait intéressant, on ne détecte pas de différence statistiquement significative entre les deux groupes d'âge lorsqu'on restreint la définition de la participation associative aux personnes qui sont engagées dans au moins un groupe ou une association **et** qui participent régulièrement à leurs activités. Le taux de participation associative ainsi révisé s'établit, en effet, à 34 % de l'ensemble des répondants, et ce, chez les jeunes comme chez plus âgés.

Figure 2

Intensité de la participation[1] aux activités des groupes et organismes au cours des douze derniers mois par groupe d'âge, Québec, 2008

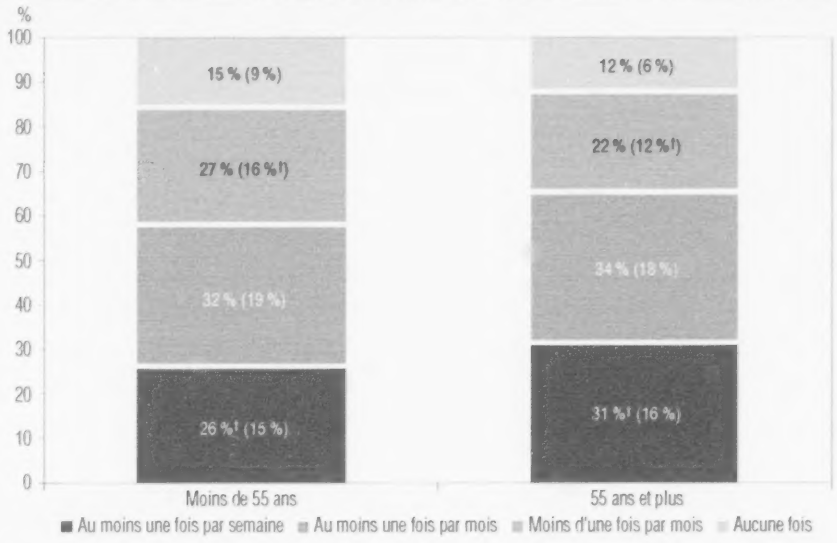

! Différence selon l'âge statistiquement significative au seuil de 0,05.

1. Parmi les personnes âgées de 15 ans et plus (hors institution) qui sont membres ou participants d'au moins un groupe ou organisme. Les proportions inscrites entre parenthèses réfèrent toutefois à l'ensemble de la population (hors institution) du groupe d'âge concerné.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*, 2008, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les personnes scolarisées, qui jouissent d'une bonne situation financière et qui perçoivent leur état de santé de manière positive, participent plus régulièrement aux activités des associations

Dans la perspective où la participation associative, à l'instar des autres formes de participation sociale, est susceptible de contribuer au bien-être des personnes âgées (Gilmour, 2012; Christelis et Dobrescu, 2012; Raymond et coll., 2008), il est instructif de dresser le profil des personnes qui s'engagent le plus activement au sein des groupes et des organismes. Cela permet non seulement de repérer les groupes d'individus pour lesquels des efforts mériteraient d'être consentis afin d'accroître leur participation sociale, mais également de détecter quelques-unes des contraintes qui entravent la pratique associative des personnes âgées. Dans la présente section, nous distinguons la proportion de personnes âgées de 55 ans et plus qui participent régulièrement (au moins une fois par mois) à des activités associatives selon l'âge, le niveau d'études (plus haut niveau de diplôme obtenu), le revenu familial, et quelques variables de santé telles que la présence de certaines limitations d'activités[6] et la perception de l'état de santé physique et mentale[7])[8]. Une analyse selon le sexe, le statut matrimonial, le lieu de résidence (grand centre urbain (RMR) ou région rurale/petite municipalité), le statut d'activité (en emploi, à la retraite ou autre) et la religion (aucune religion, catholique romain ou autre religion) a également été réalisée. Toutefois, il est apparu que le taux de participation régulière à des activités associatives ne varie pas de manière significative selon ces caractéristiques.

Concernant l'âge, on ne décèle pas non plus de différence significative quant au taux de participation régulière à des activités associatives, et ce, de 55 à 79 ans. Ce n'est que chez les personnes âgées de 80 ans et plus que ce taux est significativement plus faible, s'établissant, en moyenne, à 25 % de l'ensemble des répondants de ce groupe d'âge (contre 33 à 38 % dans les autres groupes d'âge) (figure 3).

À propos du niveau de diplôme, on constate que le taux de participation régulière à des activités associatives augmente avec le niveau de diplôme obtenu, passant de 26 % chez les non-diplômés (moins d'un diplôme d'études secondaires (DES)) à 52 % chez les diplômés universitaires. Un tel résultat rejoint les observations faites par Schellenberg (2004), Rothwell et Turcotte (2006) pour l'ensemble du Canada. En ce qui a trait au niveau de revenu familial[9], il apparaît qu'il est positivement lié au taux de participation régulière des personnes âgées de 55 ans et plus, et qu'il augmente au

6. La présence de limitations d'activités est mesurée à partir de la question suivante : « Avez-vous de la difficulté à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter un escalier, à vous pencher, à apprendre ou à faire d'autres activités semblables? »

7. L'état de santé physique et mentale auto-évalué est mesuré au moyen de deux questions : « En général, diriez-vous que votre santé est : excellente, très bonne, bonne, moyenne ou mauvaise? » et « En général, diriez-vous que votre santé mentale est : excellente, très bonne, bonne, moyenne ou mauvaise? ».

8. Le choix des variables s'appuie sur différents travaux ayant porté sur la participation sociale (Raymond et coll., 2008; Rothwell et Turcotte, 2006; Schellenberg, 2004).

9. Il s'agit du revenu familial avant déductions.

fur et à mesure que le revenu familial s'accroît, passant de 32 % chez les personnes jouissant d'un revenu de ménage inférieur à 30 000 $ à 43 % chez celles qui bénéficient d'un revenu de 60 000 $ et plus. On peut penser que cette relation est au moins partiellement liée à la précédente, le niveau de revenu étant fortement corrélé au niveau de diplôme.

Quant aux indicateurs de santé, ils ne sont que partiellement liés au taux de participation régulière à des activités associatives. Concrètement, on ne détecte pas de différence statistiquement significative dans le taux de participation régulière des personnes âgées de 55 ans et plus selon la présence, ou non, d'une limitation d'activité. Par contre, il apparaît que les personnes qui perçoivent négativement leur état de santé sont proportionnellement moins nombreuses à participer régulièrement à des activités associatives que ne le sont les personnes qui la jugent excellente (28 % c. 40 %)[10]. Malheureusement, nos données ne nous permettent pas d'identifier le sens de la relation. Notons simplement ici qu'une étude prospective de cohortes menée au Royaume-Uni a montré que la participation sociale[11] agit sur la santé subjective des individus, mais n'a pas d'effet sur la santé objective (Bennett, 2005). Selon Avlund et coll. (2004), ce type de participation contribue à générer du soutien social, de l'estime de soi et des émotions positives, ce qui, en retour, favorise une perception positive de l'état de santé.

Figure 3

Taux de participation régulière[1] aux activités des groupes et organismes selon quelques caractéristiques sociodémographiques et indicateurs de santé, Québec, 2008, population âgée de 55 ans et plus (en %)

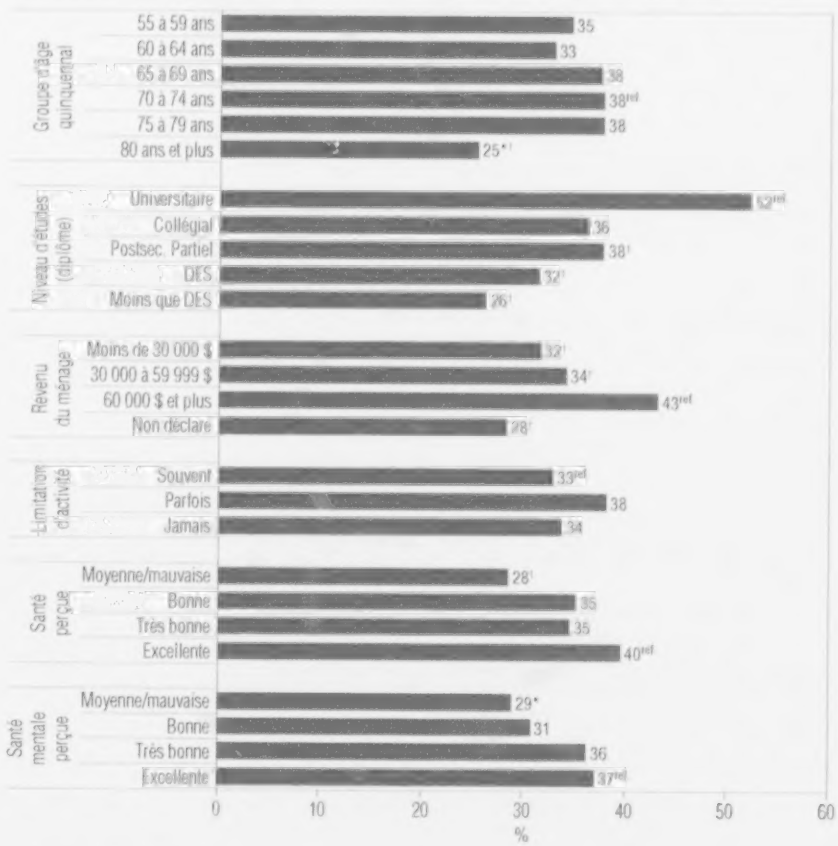

* Coefficient de variation allant de 15 % à 25 %; interpréter avec prudence.

† Proportion statistiquement différente de la catégorie de référence au seuil de 0,05.

ref. Catégorie de référence.

1. Parmi l'ensemble de la population âgée de 55 ans et plus, à l'exception des personnes qui résident à plein temps dans une institution.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*, 2008, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Une forme de participation sociale qui s'inscrit dans la durée

Le fait que le taux de participation régulière à des activités associatives demeure relativement stable jusqu'à l'âge de 80 ans, et qu'il ne varie pas de manière significative suivant le statut d'activité et la présence d'une limitation d'activité, laisse croire que cette forme de participation sociale s'inscrit dans la durée et est peu sensible aux différentes transitions de la vie et du vieillissement. Ce constat semble confirmé par une série d'observations à propos de l'ancienneté des personnes âgées de 55 ans et plus au sein des groupes et des organismes auxquels elles participent et à propos de l'évolution de leur participation au cours des cinq années ayant précédé l'enquête. Concernant l'ancienneté, il ressort que, parmi les personnes âgées de 55 ans et plus engagées au sein d'un organisme, plus de la moitié (53 %) sont membres de leur organisme principal[12] depuis dix ans ou plus, alors que moins de 10 % le sont depuis moins d'un an (figure 4). En ce qui a trait à l'évolution de la participation au

9. Il s'agit du revenu familial avant déductions.

10. Une tendance similaire semble s'observer à propos de la santé mentale perçue, bien qu'on ne décèle pas de différence statistiquement significative dans ce dernier cas.

11. Benett mesure la participation sociale au moyen du *Brief assessment of social engagement*. Cet outil tient compte d'une grande variété d'activités, telles que la participation politique, les activités associatives, les loisirs, la consommation culturelle, la fréquentation de la bibliothèque, l'assistance aux cérémonies religieuses, etc.

12. L'organisme principal renvoie à l'organisme dans lequel le répondant est le plus engagé.

cours des cinq années ayant précédé l'enquête, on observe que parmi l'ensemble des personnes âgées de 55 ans et plus, une large majorité (70 %) n'a pas modifié son niveau d'implication au cours de la période étudiée, alors que seulement 12 % l'ont augmenté et 18 % l'ont réduit (figure 4). Ces proportions incluent les personnes qui ne participaient pas à des activités associatives il y a cinq ans, ou qui ont cessé d'y participer au cours de la période étudiée. Elles incluent également les personnes qui ont commencé à participer à ce type d'activité au cours de la même période.

Il est intéressant d'approfondir ce dernier résultat en analysant l'effet de l'âge sur la probabilité d'avoir accru ou diminué sa participation associative au cours des cinq années qui ont précédé l'enquête. Pour ce faire, il est utile d'élargir le champ d'analyse à l'ensemble des répondants âgés de 15 ans et plus. Cette analyse révèle que les personnes âgées de plus de 45 ans sont proportionnellement moins nombreuses à avoir accru leur participation que ne le sont les personnes âgées de moins de 45 ans (12 % c. 17 %). Cela dit, on n'observe pas de différence statistiquement significative entre les différents groupes d'âge au-delà de 45 ans, y compris de 45 à 74 ans. Ce résultat est important dans la mesure où c'est au cours de cette période que s'effectue généralement la transition vers la retraite. Il semble indiquer que la retraite est rarement le déclencheur de la vie associative et que les retraités qui s'impliquent dans des groupes ou des organismes le faisaient déjà durant leur vie professionnelle[13]. Notons à cet égard que, chez les personnes âgées de 55 ans et plus, on ne décèle pas de différence statistiquement significative selon le statut d'activité quant à la propension à avoir augmenté ou diminué sa participation au cours des cinq années ayant précédé l'enquête (données non présentées).

Figure 4

Nombre d'années d'ancienneté au sein de l'association principale et évolution de la participation associative au cours des cinq années qui ont précédé l'enquête chez les personnes âgées de 55 ans et plus, Québec, 2008

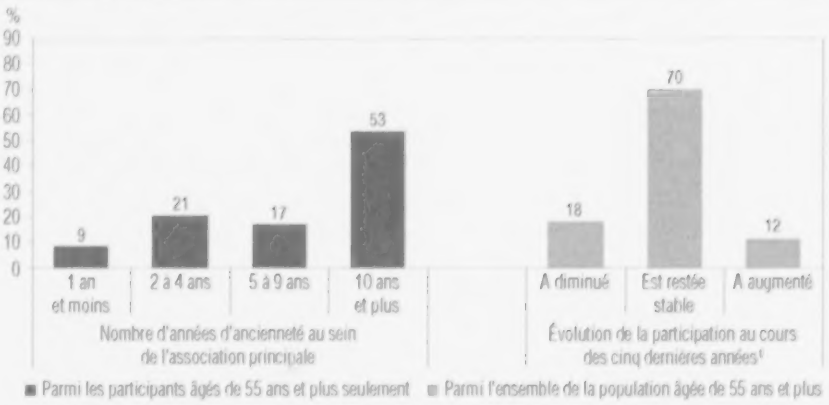

1. Les non-participants qui ont cessé leurs activités associatives au cours des cinq années qui ont précédé l'enquête sont inclus dans la catégorie « a diminué ». Les non-participants qui ne participaient pas à des activités associatives il y a cinq ans sont inclus dans la catégorie « est restée stable ». Enfin, les participants qui ont commencé à participer au cours des cinq années qui ont précédé l'enquête sont inclus dans la catégorie « a augmenté ».

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*, 2008, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 5

Proportion[1] d'individus âgés de 55 ans et plus qui ont *augmenté* ou *diminué*[2] leur participation au sein des groupes et organismes au cours des cinq années qui ont précédé l'enquête selon quelques indicateurs de santé, 2008

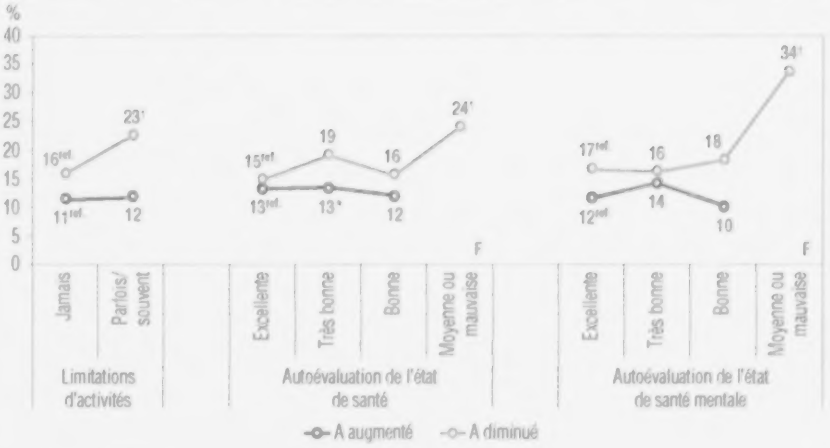

* Coefficient de variation allant de 15 % à 25 %; interpréter avec prudence.

‡ Proportion statistiquement différente de la catégorie de référence au seuil de 0,05.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

réf. Catégorie de référence.

1. Parmi l'ensemble de la population âgée de 55 ans et plus, à l'exception des personnes qui résident à plein temps dans une institution.
2. La proportion de personnes pour qui la participation est demeurée stable n'est pas présentée dans cette figure. Le lecteur peut toutefois la déduire en soustrayant de 100 la somme des proportions d'individus qui ont accru ou diminué leur participation. Notons que la catégorie « a diminué » inclut les non-adhérents et les non-participants de 2008 qui ont déclaré avoir réduit leur participation au cours des cinq années qui ont précédé l'enquête.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*, 2008, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

13. Notons que Latulippe (2012) a observé un lien positif entre la retraite et la participation associative chez les personnes âgées de 55 à 64 ans, et ce, en utilisant les données de l'*Enquête sociale générale* de 2007. Ces données ne sont toutefois pas comparables à celles de l'*Enquête sociale générale* de 2008 (utilisées ici), la formulation des questions ainsi que le contexte dans lequel celles-ci sont posées étant différents d'un questionnaire à l'autre. Le questionnaire de 2007 ne mentionnant pas d'emblée aux répondants la liste des groupes et organismes auxquels ils sont susceptibles d'adhérer ou de participer (contrairement au questionnaire de 2008 qui énumère une liste d'organisations), on peut penser qu'il sous-estime la participation associative des individus, en particulier chez ceux dont la participation est la moins régulière ou la moins signifiante.

La proportion de personnes âgées de 55 ans et plus qui ont augmenté ou réduit leur participation associative est sensiblement la même selon le sexe, le statut matrimonial, le niveau de diplôme, le lieu de résidence et la classe de revenu familial. En revanche, on observe que les personnes âgées de 55 ans et plus aux prises avec certaines limitations d'activités sont proportionnellement plus nombreuses à avoir réduit leur participation associative que celles qui n'ont pas de telles limitations (23 % c. 16 %) (figure 5). Il en va de même de celles qui évaluent plutôt négativement (moyen ou mauvais) leur état de santé physique et/ou mentale, lesquelles sont respectivement 24 % et 34 % à avoir réduit leur participation au cours de la période étudiée. Malheureusement, nos données ne nous permettent pas, encore une fois, de déterminer le sens de la relation.

Conclusion

La participation associative est une des nombreuses voies par lesquelles la population québécoise âgée de 55 ans et plus participe socialement. Pratiquée sur une base au moins mensuelle par le tiers de la population de ce groupe d'âge, cette forme de participation sociale semble s'inscrire dans la continuité du parcours de vie, étant relativement stable d'un groupe d'âge à l'autre et suivant le statut d'activité. L'activité associative est essentiellement liée au statut socioéconomique des individus et à la perception de leur état de santé physique ou mentale. Concernant cette perception, les résultats sont toutefois ambigus dans la mesure où l'on ne connaît pas le sens de la relation. On peut toutefois faire l'hypothèse que l'état de santé d'un individu est à la fois un déterminant et une conséquence de la participation associative, l'un et l'autre s'engendrant mutuellement.

Références

AVLUND, Kirsten, et autres (2004). « The impact of structural and functional characteristics of social relations as determinants of functional decline », *Journal of Gerontology : Social Sciences*, vol. 54B, n° 1, p. S44-S51.

BENNETT, Kate M. (2005). « Social engagement as a longitudinal predictor of objective and subjective health », *European Journal of Ageing*, vol. 2, n° 1, p. 48-55.

DIMITRI, Christelis, et Loretti I. DOBRESCU (2012). *The impact of social activities on cognitives ageing : evidence from eleven European countries*, Naples, Centre for Studies in Economics and finance, University of Naple, working paper n° 320.

FLEURY, Charles (2012). « Le bénévolat chez les personnes de 55 ans et plus », *Données sociodémographiques en bref*, vol. 17, n° 1, p. 10-12.

GILMOUR, Heather (2012). « Participation sociale et santé et bien-être des personnes âgées au Canada », *Rapports sur la santé*, vol. 23, n° 4, p. 1-13.

LATULIPPE, Karine, et France LAPOINTE (2012). « Pour la majorité des aînés vivant à domicile : des réseaux sociaux encore très actifs », dans : RHEAULT, Sylvie et Jean POIRIER (2012). *Le vieillissement démographique : de nombreux enjeux à déchiffrer*, Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 97-112.

RAYMOND, Émilie, et autres (2008). *La participation sociale des aînés dans une perspective de vieillissement en santé. Réflexion critique appuyée sur une analyse documentaire*. Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Institut national de santé publique du Québec, Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec et Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval, 111 pages.

ROTHWELL, Neil, et Martin TURCOTTE (2006). « L'influence de la scolarité sur l'engagement communautaire : différences entre les régions rurales et urbaines du Canada », *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 7, n° 1, Statistique Canada, n° 21-006-XIF au catalogue.

SCHELLENBERG, Grant (2004). *Enquête sociale générale de 2003 sur l'engagement social, cycle 17 : un aperçu des résultats*, Statistique Canada, n° 89-598-XIF au catalogue.

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques sociodémographiques.

Ont collaboré à la réalisation : Esther Frève, révision linguistique
Gabrielle Tardif, mise en page
Direction des communications

Pour plus de renseignements : Sylvie Rheault, coordonnatrice des statistiques sur les conditions de vie et le vieillissement
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2406 (poste 3111)
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : enbref@stat.gouv.qc.ca

La version PDF de ce bulletin est diffusée sur le site Web de l'Institut, à l'adresse suivante : **www.stat.gouv.qc.ca**

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1er trimestre 2013
ISSN 1914-6167 (version imprimée)
ISSN 1715-6378 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 1996

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Institut de la statistique Québec